

100 gram.; alcool à 60°, 100 gram.; eau, 1000 gram.; sucre blanc, q. s. Mettez les écorces d'oranges en contact avec l'alcool pendant douze heures; versez dessus l'eau bouillante, laissez infuser en vase clos pendant six heures. Passez avec légère expression, filtrez la liqueur; ajoutez le sucre dans la proportion de 190 parties pour 100 de colature, et faites un sirop par simple solution en vase clos, à la chaleur du bain-marie. Préparez de la même manière le sirop de *bourgeons de sapin*.

Ce sirop est un tonique recommandable qui est souvent prescrit à la dose de 50 grammes.

ORANGETTES. — On connaît sous ce nom les petites oranges amères tombées de l'arbre longtemps avant leur maturité. Elles ont des propriétés analogues à l'écorce d'orange et même à un degré plus exalté, seulement elles sont plus amères et plus âpres. M. Lebreton en a retiré un principe particulier, l'*hespéridine*. Elles entrent dans le sirop antiscorbutique. On les emploie en France pour faire des pois à cautère.

CORYMBIFÈRES. — Plusieurs plantes de ce groupe sont riches en huile essentielle, et doivent être classées dans la section qui nous occupe. Nous avons déjà traité à l'article des EMMÉNAGOGUES de l'absinthe et de l'armoise; à celui des VERMIFUGES, nous renvoyons le *semen-contra* et l'absinthe marine, et la pyrèthre et le cresson de Para aux SIALAGOGUES. Nous allons nous occuper ici des autres plantes aromatiques de cette famille. Commençons par quelques généralités.

Les *corymbifères* sont remarquables par deux principes: une huile essentielle plus légère que l'eau, et un principe amer qui s'est présenté sous deux formes, celle d'une matière soluble dans l'eau et celle d'une matière résiniforme qui y est peu soluble. Quelques espèces sont presque inertes, parce qu'elles ne contiennent ni essence ni principe amer; on les emploie alors en infusion comme béchiques et sudorifiques. C'est ainsi qu'on prescrit les fleurs de pas-d'âne (*Tussilago farfara*), celles de pied-de-chat (*Gnaphalium dioicum*), les feuilles d'*Aya-pana* (*Eupatorium aya-pana*). Les tubercules du topinambour (*Helianthus tuberosus*) et des dahlias, (*Georgina superflua*) contiennent beaucoup d'inuline et sont alimentaires. Le plus grand nombre des *corymbifères* sont employées comme amères, comme toniques et emménagogues. C'est ainsi qu'on prescrit plusieurs espèces des genres *Artemisia*, *Absinthium*, *Ambrosia*, *Matricaria*, *Achillea*. Les parties les plus employées à cet effet sont les infusions théiformes de fleurs de camomille romaine, qui sont aussi données comme antispasmodiques, celles de sommités fleuries de matricaire et des feuilles de la grande absinthe, qui est un des meilleurs toniques et antifiébriles indigènes. Cette tribu fournit plusieurs vermifuges très-recommandables, parmi les-

quels on doit citer tout d'abord le *semen-contra*. On vend sous ce nom les fleurs non développées des *Artemisia contra* et *judaica*. Les feuilles de tanaïsie, d'absinthe grande et d'absinthe marine, sont aussi vermifuges. Les semences de *corymbifères* sont huileuses; on extrait en plusieurs endroits de l'huile du grand soleil (*Helianthus annuus*).

Voici maintenant les exceptions présentées par plusieurs plantes des *corymbifères*; ainsi, les fleurs et les racines d'arnica sont des médicaments énergiques, qui peuvent causer des vertiges et des tremblements. Plusieurs *corymbifères* sont si âpres, qu'elles excitent une vive salivation; on en emploie plusieurs comme sialagogues; celles qu'on préfère à cet usage sont la pyrèthre (racines) (*Anthemis pyrethrum*), les fleurs du *Spilanthus acmella* ou cresson de Para; on trouve dans ces deux produits une huile résinoïde, qui paraît être la matière active. Les racines de l'*Achillea ptarmica*, du *Spilanthus urens*, ont les mêmes propriétés. Quelques espèces sont encore plus actives; ainsi on enivre le poisson avec le *Baillera aspera* de Cayenne; l'*Eupatorium cannabinum* est purgatif; il contient, suivant Righini, un alcali végétal d'une saveur piquante, l'eupatorine.

ABSINTHE (*Ess. d'absinthe*) — L'action toxique de l'essence d'absinthe a été étudiée par M. Marcé.

« Des nuances symptomatiques très-accusées séparent, dit-il, l'intoxication alcoolique simple de l'intoxication à l'aide de la liqueur d'absinthe. Chez ceux qui font abus de ce dernier poison, on voit prédominer la stupeur, l'hébétéude, les hallucinations terrifiantes, et l'affaiblissement intellectuel arrive avec une extrême rapidité.

» Ces différences cliniques permettent de supposer que l'absinthe exerce par elle-même une action spéciale. Afin de vérifier cette hypothèse, j'ai cherché à isoler, à l'aide d'expériences sur les animaux, les effets toxiques dus à l'absinthe de ceux qui dépendent de l'alcoolisme.

» Or, des faits déjà assez nombreux, observés sur des chiens et des lapins auxquels on faisait avaler de l'essence d'absinthe pure, ne laissent aucun doute sur l'action toxique de cette dernière substance.

» L'essence d'absinthe, à la dose de 2 à 3 grammes, détermine du tremblement, de la stupeur, de l'hébétéude, de l'insensibilité et toutes les apparences d'une terreur profonde; à dose plus élevée de 3 à 8 grammes, elle amène des convulsions cloniques épileptiformes avec évacuations involontaires, écume aux lèvres et respiration stertoreuse. Ces accidents sont passagers et n'entraînent pas la mort.

CAMOMILLE (*Anthemis*, L., J.). — Involucre hémisphérique, composé d'écaillés imbriquées, scarieuses sur les bords; fleurs radiées, fleu-

rons du centre hermaphrodites, fertiles; demi-fleurons femelles et fertiles; réceptacle convexe, garni de paillettes; fruit couronné par une membrane entière et dentée.

CAMOMILLE NOBLE (*Anthemis nobilis*, L., *Ormenis nobilis*, Gay, Camomille romaine). — C'est une plante fort commune dans les allées sablonneuses de nos bois; sa tige est longue de 10 à 30 centimètres, couchée, rameuse, redressée par l'extrémité de ses rameaux, qui portent chacun une seule fleur. La tige est cylindrique, striée, pubescente; ses feuilles sont courtes, irrégulièrement bipinnées: ses fleurs solitaires ont le disque jaune et les rayons blancs; involucre presque plan, imbriqué, composé de folioles pubescentes scariées sur leurs bords; fleurons du centre jaune; demi-fleurons de la circonférence blancs; fruit allongé, surmonté d'un petit bourrelet membraneux.

On emploie fréquemment les fleurs de la camomille; telles qu'on les trouve dans le commerce, elles sont desséchées, blanches, d'une odeur très-aromatique, assez agréable, et d'une saveur amère et chaude. Les camomilles romaines sont principalement cultivées aux environs d'Angers (Ch. Mènière).

Depuis quelques années, on trouve, dit M. Timbal-Lagrave, dans la droguerie, sous le nom de camomille romaine, des fleurs appartenant à trois plantes qui, quoique ayant des affinités botaniques et médicales assez rapprochées, méritent à bon droit d'être séparées, et ne peuvent être substituées les unes aux autres avant que des expériences cliniques viennent confirmer l'analogie des propriétés médicinales de ces plantes, analogie que les caractères botaniques de ces diverses espèces nous font pressentir.

Les trois plantes qui produisent les fleurs de camomille du commerce sont: 1° l'*Anthemis nobilis*, L., à fleurs monstrueuses; 2° le *Chrysanthemum parthenium*, Pers., à fleurs semi-doubles; 3° le *Matricaria parthenioides*, Desf.

Parmi les caractères indiqués pour séparer ces diverses plantes, il en est trois sur lesquels insiste M. Timbal: 1° l'odeur caractéristique de chacune de ces fleurs; 2° la grosseur et la forme des calathides; 3° la forme tubuleuse à 5 dents des fleurons du centre de la fleur, petits, peu nombreux, à peine visibles dans l'*Anthemis*; grands, très-nombreux, très-longs dans les deux autres.

Les fleurs de camomille doivent leurs propriétés à un principe amer soluble dans l'eau et dans l'alcool, et à une huile volatile d'un bleu foncé et d'une consistance visqueuse, qui brunit à l'air. La camomille romaine est un remède populaire; c'est un stimulant assez énergique, qui jouit, à cause de son principe amer et de son essence, de propriétés toniques assez prononcées. On l'emploie pour réveiller les forces digestives dans la dyspepsie, les coliques ventueuses, les affections spasmodiques. C'était un fébrifuge fort usité avant la découverte des quinquinas; on l'ordonne encore dans quel-

ques fièvres intermittentes peu intenses. On emploie en Angleterre de fortes infusions de camomille et en grande quantité pour provoquer le vomissement et aider l'action des émétiques; on l'administre enfin souvent comme anthelminthique.

On a vanté en infusion la camomille à haute dose, 5 à 30 grammes par jour (M. Lecomte contre les névralgies et M. Ozanam contre les suppurations graves).

TISANE DE CAMOMILLE. — Dose: 2 à 40 gram. pour 1 litre d'eau par infusion. C'est là le mode d'administration presque exclusivement consacré par l'usage; la dose a été exceptionnellement portée à 30 grammes.

EXTRAIT DE CAMOMILLE. — On le prépare par lixiviation. Dose: 50 centigram. à 2 gram.; médicament efficace. Inusité.

HUILE DE CAMOMILLE. — Fleurs sèches de camomille, 50 gram.; huile d'olive, 500 gram. Préparez par digestion. S'emploie en frictions comme excitante.

OLÉOSACCHARUM DE CAMOMILLE. — Essence de camomille, 20 gouttes; sucre, 30 gram. On emploie encore quelquefois l'eau distillée de camomille.

On a encore employé plusieurs espèces du même genre dans des circonstances semblables à celles où l'on administre la camomille romaine, *ex.*: la camomille puante (*Anthemis cotula*); la camomille des teinturiers (*Anthemis tinctoria*).

TANAISSIE (*Tanacetum*, L., J.). — Involucre hémisphérique, formé d'écaillés imbriquées, scariées sur les bords; fleurons du centre hermaphrodites, tubuleux, à 5 lobes; ceux de la circonférence femelles et à 3 lobes; fruit couronné par une membrane circulaire entière.

On a employé autrefois comme anthelminthique et emménagogue les sommités fleuries de la tanaisie vulgaire. C'est une plante vivace indigène dont l'odeur est forte, la saveur âcre, amère et camphrée.

MATRICIAIRE (*Matricaria*, L., J.). — Involucre hémisphérique, composé d'écaillés imbriquées; réceptacle conique, sans paillettes; fleurons du centre hermaphrodites et fertiles, donnant des fruits sans aigrettes. Ce genre ne diffère des camomilles (*Anthemis*) que par son réceptacle dépourvu de paillettes.

La matricaire (*Matricaria parthenium*) est une plante indigène, bisannuelle, d'une odeur forte et très-désagréable, d'une saveur chaude et amère. C'est un stimulant analogue à la camomille; on l'a conseillée dans l'aménorrhée ou la leucorrhée entretenues ou produites par la faiblesse générale. (Presque inusitée aujourd'hui.) Peut s'employer sous les mêmes formes et aux mêmes doses que la camomille.

ARNIQUE (*Arnica*, L., J.). — Involucre un peu évasé formé d'écaillés ordinairement unisériées; réceptacle plan; fleurons du centre hermaphrodites à 5 dents; demi-fleurons de la circonférence femelles et à 3 dents; fruits allongés, tous couronnés d'une aigrette sessile et plumeuse. Selon M. Timbal-Lagrave, on substitue quelquefois frauduleusement le *Senecio doronicum* à l'arnica.

ARNICA DES MONTAGNES (*Arnica montana*), tabac des Vosges, hétéroite des montagnes, plantain des Alpes, etc. — La racine d'arnica est vivace, noirâtre, horizontale, donnant naissance à des fibres brunes et grêles; les feuilles sont ovées, entières; celles de la tige, géminées, opposées. Ces tiges sont terminées par une belle fleur jaune radiée. On emploie la racine, les fleurs et les feuilles d'arnica.

La racine d'arnica, telle que le commerce nous la livre, est brune ou rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur, d'une odeur forte et d'une saveur âcre, aromatique.

La fleur d'arnica se reconnaît à ses demi-fleurons d'un jaune doré, et aux semences noires couronnées d'une aigrette gris de lin qu'elle renferme toujours; elle a une odeur forte, agréable, et jouit à un très-haut degré de la propriété sternutatoire; il suffit même, pour éprouver de violents étourdissements, de remuer les fleurs avec les mains, ce qui est dû à des parties soyeuses extrêmement fines qui s'introduisent dans les narines et les irritent.

Les fleurs d'arnica sont la partie de cette plante qui est le plus souvent employée. Le premier effet qui résulte de l'ingestion de ce médicament est une irritation des voies digestives, caractérisée par un sentiment de pesanteur à la région épigastrique, des nausées, quelquefois des vomissements, des coliques et même des déjections alvines; mais ces phénomènes ne sont que passagers et cessent promptement, si l'on persiste dans l'emploi de cette plante à doses modérées; les organes paraissent s'habituer facilement à son action. Le second effet se porte sur le cerveau et tout le système nerveux; il se manifeste par une céphalalgie plus ou moins vive, des mouvements spasmodiques, des picotements et des fourmillements dans les membres, et une sorte de contraction permanente des muscles respirateurs. On voit que ce médicament est un stimulant très-énergique, et qu'il peut convenir dans un grand nombre de cas. L'arnica est plus souvent usité en Allemagne qu'en France. On l'emploie ordinairement dans les rhumatismes chroniques, dans les paralysies, dans l'amaurose, et en un mot, comme un stimulant du cerveau. On l'a vanté comme fébrifuge, mais, quoiqu'il réussisse quelquefois, il ne peut en aucune manière remplacer le quinquina, et sous ce rapport il n'est plus employé. Enfin on le conseille dans les fièvres qui ont un caractère adynamique ou ataxique. M. Centil l'a vanté contre la coqueluche.

Pour nous résumer, nous dirons: L'arnica est un stimulant général puissant, dont l'usage est assez restreint en France. Il n'en es

pas de même en Allemagne et même en Espagne, pays qui se rapproche beaucoup du nôtre, sous le rapport thérapeutique, infiniment plus que l'Angleterre ou l'Allemagne.

L'arnica passe généralement pour un remède efficace pour combattre les accidents qui résultent de coups et de chutes, particulièrement sur la tête.

POUDRE D'ARNICA. — Pulvérisez dans un mortier couvert. Dose, 30 centigrammes à 2 grammes. Rarement employée.

INFUSION D'ARNICA. — Dose, 1 à 10 grammes pour 500 grammes d'eau. Passez à travers un linge de laine bien serré. C'est la forme la plus usitée.

TEINTURE D'ARNICA. — Arnica, 1 p.; alcool à 60 degrés, 5 p. Dose, 2 à 10 grammes. On a rapporté un exemple d'empoisonnement par la teinture d'arnica à la dose de 30 grammes.

ALCOOLATURE D'ARNICA. — Fleurs d'arnica cueillies au commencement de la floraison, 1000 gram.; alcool à 90 degrés, 1000 gram. Contusez les fleurs d'arnica, ajoutez l'alcool. Après dix jours de contact, passez avec expression; filtrez. Employée comme la teinture d'arnica et aux mêmes doses; mais d'un effet plus certain.

EXTRAIT D'ARNICA PAR LIXIVIATION. — Dose, 20 centigr. à 2 gram.

INFUSION D'ARNICA COMPOSÉE. — Feuilles et fleurs d'*Arnica montana*, de chaque, 4 grammes; eau commune, 750 grammes; sirop de citron, 60 gram. A prendre en quatre doses, à intervalles convenables. Cette tisane est très-estimée dans les catarrhes pulmonaires chroniques sans fièvre, qui sont si fréquents chez les vieillards. Elle est également employée dans les paralysies des membres et dans certains cas de débilité nerveuse qui réclament des stimulants.

POTION D'ARNICA (Hauner). — Fleurs d'arnica, 2, 4 à 6 gram.; eau, 100 gram.; sirop de polygala, 15 gram. A prendre par cuillerées toutes les deux heures, pour combattre les épanchements séreux chez les enfants. Cette plante a réussi contre des épanchements pleurétiques très-étendus.

Les feuilles d'arnica ne sont guère employées en France que pulvérisées et comme sternutatoires.

La racine d'arnica est excitante, antiseptique et quelquefois vomitive. Stoll, dans sa *Médecine pratique*, l'avait autrefois beaucoup préconisée; il l'employait dans les affections typhoïques, dans les cas de résorption purulente. C'est un médicament complètement abandonné aujourd'hui, et peut-être à tort; je l'ai vu employer avec succès dans des cas de résorption purulente. (Dose de la poudre, 1 à 10 grammes.)